DEPARTEMENT DE LA MARNE

ELECTIONS LEGISLATIVES —— 23 NOVEMBRE 1958 TROISIEME CIRCONSCRIPTION



Jean REYSSIER

est entré aux Chemins de Fer à l'âge de 14 ans.

Son activité en faveur des intérêts de ses camarades lui vaut la sympathie et l'estime des cheminots de son service qui l'élisent en 1948 délégué au Comité Mixte et délégué de catégorie. Membre du secrétariat du syndicat C.G.T. des cheminots de Châlons, il participe à toutes les actions menées pour les travailleurs du rail.

A Châlons, Jean Reyssier participe activement à la lutte pour la paix et les libertés ce qui lui vaut en 1954 d'être arrêté dans une manifestation contre le réarmement de l'Allemagne et, plus récemment, d'être poursuivi pour un article prenant la défense des fils de martyrs qui avaient refusé de servir sous Speidel.

Elu conseiller municipal de Châlons, il lutte infatigablement pour la défense des revendications de la population

En 1949, il est élu secrétaire de notre Fédération.

Marnais, Marnaises,

Le Parti Communiste Français présente à vos suffrages la candidature de

Jean REYSSIER

Remplaçant éventuel :

Gaston WAHARTE



Conseiller Municipal de Châlons

Le coût de la vie ne cesse d'augmenter. La crise économique menace. Réductions d'horaires et début de chômage frappent déjà les travailleurs. En Algérie, la guerre s'éternise.

Le Parti Communiste Français considère que la domination des capitalistes est la cause profonde de la misère, du colonialisme et de la guerre et que la seule solution complète à ces problèmes, c'est le socialisme.

Par la socialisation des grands moyens de production et d'échange, le socialisme met fin à l'exploitation du travail d'autrui ; il supprime pour toujours les causes des crises économiques et des guerres ; il donne à l'humanité la complète jouissance des richesses de la nature du travail et de la science.

Cependant, il est possible, dès maintenant de réaliser une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la nation.

Depuis dix ans, la production par ouvrier a augmenté de 40 %, apportant au grand patronat des profits fabuleux.

Le grand capital peut donc payer les frais d'une politique de progrès social.

Depuis dix ans, de l'Indochine à l'Algérie, les guerres coloniales ont ruiné le budget de la France et empêché tout progrès.

Par la négociation, la guerre d'Algérie peut finir.

Certes, la Constitution adoptée le 28 septembre a diminué considérablement le rôle de la prochaine Assemblée nationale. Le système électoral a pour but de réduire la représentation des travailleurs manuels et intellectuels de la ville et de la campagne. Il sera donc plus difficile que par le passé de défendre au Parlement les revendications de la population laborieuse.

Pour dresser un barrage efficace à l'avance des forces réactionnaires, pour réduire les effets d'un pouvoir dictatorial, pour défendre pied à pied les intérêts des petits contre les gros, pour jeter les bases du regroupement indispensable de tous les républicains, il est nécessaire de voter en masse pour assurer la présence d'un groupe communiste important à l'Assemblée Nationale.

Les députés communistes s'appuieront constamment sur la volonté populaire exprimée par les organisations et groupements démocratiques.

Tout en poursuivant son action pour la révision démocratique de la Constitution par le peuple souverain,, le Parti Communiste considère qu'il est possible de réaliser le programme de justice sociale et de salut national.

NOTRE PROGRAMME

● *Relèvement du niveau de vie des masses populaires*

par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales. Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire, création d'une véritable assurance chômage aux frais du patronat.

● *Suppression des abattements de zones*

Aide et attribution d'emplois aux handicapés physiques. Prise en charge par l'Etat de 85 % des dépenses d'assistance et amélioration des conditions d'admission aux diverses formes d'assistance.

Aide à l'artisanat, au petit commerce et à la petite entreprise, menacés par les monopoles.

● *Défense de l'agriculture et viticulture champenoise*

Aide aux petits et moyens paysans et vignerons par :

— la création de caisses de prêts, d'équipements et subventions d'état, permettant aux communes d'assurer la réalisation d'emprunts destinés aux travaux d'électrification, d'adduction d'eau et d'entretien des chemins ruraux ;

— le développement des coopératives avec des subventions et des prêts à faibles intérêts ;

— la création d'une caisse nationale d'assurance contre les calamités naturelles ;

— la défense du statut viticole champenois menacé par la grande propriété capitaliste ;

— l'amélioration de l'habitat rural ;

— l'abrogation du décret du 13 novembre 1954, concernant la qualification des bouilleurs de crûs.

Paix en Algérie

par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux — y compris la Guinée — des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

● *Politique extérieure d'Indépendance Française et de Paix*

fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

● *Réduction massive des dépenses militaires et réforme démocratique de l'impôt*

frappant le grand capital et les profiteurs de guerre, afin de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française ; de donner aux familles et à l'enfance des logements convenables à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale.

● *Garantie de l'avenir de la jeunesse*

par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la construction d'écoles selon les besoins, extension de la gratuité des études surveillées et des fournitures scolaires à la charge de l'Etat,

Création des emplois nécessaires à la jeune génération par l'expansion de l'industrie, des équipements sportifs, aide aux clubs sportifs et artistiques populaires, aux colonies de vacances, cantines scolaires et foyers culturels laïques, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

Construction de centres d'apprentissage à Châlons, Vitry-le-François, Ste-Menehould

● *Transports et voirie*

— Amélioration et extension du réseau routier départemental, par l'augmentation des crédits pris sur le fonds d'investissement routier.

— Remise en circulation des trains de voyageurs omnibus selon les besoins de la population.

● Restauration de la République et construction d'une démocratie rénovée

— par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle constitution ;

— par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, libertés syndicales, libertés de la presse et de réunion ;

— par le contrôle du peuple sur ses élus ;

— par une large autonomie communale et départementale.

VOTEZ
Faites voter

Jean REYSSIER

Candidat du Parti Communiste Français

pour la victoire de la République,
pour l'avenir de la France !

Imprimerie QUISTREBERT, Reims

Vu : le candidat.